

Forêt domaniale de Fausses-Reposes

Parc forestier de la Picardie

L'ONF sécurise le parc forestier de Picardie en forêt de Fausses-Reposes

Dans ce cadre le parc de Picardie sera temporairement fermé certains jours entre le **15 juillet et le 15 août**.



La coupe sur les parcelles 115a et 115b va sécuriser le parc et renouveler ses peuplements tout en maintenant un paysage diversifié de grands et petits arbres

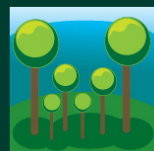
Les arbres, principalement des châtaigniers, qui peuplent cette zone sont de dimensions et d'âges différents. Lors de cette intervention, les arbres arrivés à maturité ou dépérissants seront coupés **progressivement** en dosant le prélèvement en quantité et en qualité. Grâce à ce traitement, le **couvert forestier** est maintenu et permet la vision permanente de l'état boisé.

Dans le même temps sur ces parcelles, les ouvriers forestiers vont procéder à des **coupes sanitaires renforcées** en bordure de chemins, afin d'assurer la sécurité des usagers.

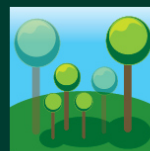
La forêt domaniale de Fausses-Reposes est gérée par l'Office national des forêts, selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2005-2024.

Cette intervention va être réalisée sur une surface de **2,32 hectares**.

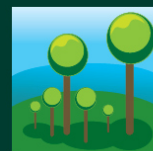
→ COUPE EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE



DES ARBRES
DE DIFFÉRENTS
ÂGES



LES ARBRES
SONT COUPÉS
SELON LEUR
MATURITÉ
PROPRE



LE COUVERT
FORESTIER
EST CONSERVÉ

Des travaux programmés en période estivale pour limiter les désagréments pour les usagers

>> L'entretien du parc forestier est nécessaire pour garantir la sécurité des usagers et le renouvellement des peuplements. L'été, la forêt et le parc de Picardie sont moins fréquentés et après le 15 juillet l'avifaune est moins fragile car la période de nidification est terminée, c'est pourquoi ces travaux sont programmés à cette période.

Contact : Agence ONF Ile-de-France Ouest - ag.versailles@onf.fr